

TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES - BUDGET ANNEXE LA TVA

A compter du 1er janvier 2022

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	2022 TTC
2 - SALLE DU VIROLLET - TARIFS MÉNAGE NON COMPRIS	
a) Pour la grande salle -200 m²	
2-1 Pour une réunion : locataire de Nueil-Les-Aubiers	GRATUIT
2-2 Vin d'honneur ou réception des familles liée à décès, concours de belote ou assimilé : location	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	63,70
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	136,20
2-3 Pour un repas : location	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	102,90
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	225,00
b) Pour la petite salle -100 m²	
2-4 Vin d'honneur, concours de belote, loto ou assimilé, réception des familles liée à décès: location	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	46,00
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	98,30 €
2-5 Pour un repas : location	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	63,00 €
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	136,00 €
c) Pour les deux salles -300 m²	
2-6 Vin d'honneur, concours de belote, loto ou assimilé, réception des familles liée à décès : location	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	92,80 €
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	195,50 €
2-7 Pour un repas : location	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	123,90 €
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	262,00 €
d) Divers	
2-8 Arrhes dans la limite du prix de la location	42,00 €
2-9 Caution n°1 - restituée 1 semaine après utilisation en l'absence de dégradations, de matériels, mobiliers, état de la salle, propreté y compris les abords, bon tri des déchets, et paiement des sommes dues.	225 € net de TVA
2-10 Caution n°2 - restituée 1 semaine après utilisation si respect du règlement, en particulier, les articles concernant le bruit et les nuisances.	prix égal au montant de la location TTC
2-11 Remboursement de la vaisselle cassée ou disparue, selon le barème 2-14 ci-après Si le coût calculé est inférieur à 10 €	gratuit
Si le coût calculé est supérieur à 10 € paiement du montant réel selon le tarif n°2-14 ci-après	voir tarif 2-14
2-12 Tout autre matériel, équipement disparu et/ou inutilisable sera facturé aux utilisateurs au prix de la valeur de remplacement, avec en plus si besoin, le temps de travail nécessaire à la remise en état qui sera facturé à l'heure :	22,50 € NET DE TVA
2-13 Reprise de nettoyage et/ou rangement si nécessaire : à l'heure	22,50 € NET DE TVA
2-14 - Remboursement vaisselle cassée ou disparue	
- Assiette plate D240	3,24 €
- Tasse	0,96 €
- Couteau de table	1,20 €
- Fourchette de table	0,42 €
- Cuillère de table	0,54 €
- Cuillère à café	0,24 €
- Verre Amélia 16 cl	2,04 €
- Broc à eau = pichet verre	2,52 €
- Saladier	3,12 €
- Plat inox	8,64 €
- Corbeille inox	6,24 €
- Plateau	6,12 €